



# Exploitation de la « Halte Nautique » de Fleury-sur-Loire

## Appel à candidature

**Mode de passation :** convention de concession de service en vue de la gestion et l'exploitation de la « Halte Nautique » de Fleury-sur-Loire

**Objet :** Exploitation de la « Halte Nautique » de Fleury-sur-Loire, Le Bourg, 58240 Fleury-sur-Loire.

**Retrait des dossiers :**

- physiquement au siège de la Communauté de Communes Sud Nivernais (CCSN)
- par téléchargement sur le site [www.ccsn.fr](http://www.ccsn.fr), rubrique La Communauté / Marchés publics

**Visite sur site obligatoire pour soumissionner**

**Dépôt des candidatures :**

Sous référence « Exploitation de la Halte Nautique » par lettre recommandée avec avis de réception ou par dépôt contre récépissé au siège de la CCSN

**Joindre :**

- Pour les sociétés :
  - copie de l'inscription au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce
  - copie de l'extrait KBIS de moins de 3 mois
- Pour les particuliers : CV détaillé
- Pour tous :
  - règlement de consultation daté et signé
  - références dans l'exercice de la profession ou dans des établissements similaires
  - moyens envisagés pour exploiter l'établissement
  - projet d'exploitation et de développement de l'établissement
  - convention de concession de service paraphée et signée
  - attestation de visite sur site

**Adresse de réception ou de dépôt des offres :**

Communauté de Communes Sud Nivernais  
2 La Jonction 58 300 DECIZE

**Date limite de dépôt :** Vendredi 14 février 2025 à 12h00

**Critères de sélection des offres :**

15 pts : Le projet d'exploitation et le concept de restauration  
5 pts : L'expérience

**Langue de rédaction de candidatures :** Français